

Paris, le 13 mars 2023

**Objet : Pénurie des moyens de traduction pour les écoles et les familles**

Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale,  
Madame la Maire de Paris,

Le SNUipp-FSU Paris a été interpellé par plusieurs collègues qui bénéficiaient dans leurs écoles d'un service d'interprétariat permettant la bonne communication entre les familles et les équipes éducatives.

Le GIP (groupement d'utilité public) Réussite Éducative finance depuis plusieurs années l'accès à l'ISM (Inter Service Migrants) Interprétariat. Aujourd'hui il semblerait qu'il ne soit plus en mesure d'honorer cette ligne budgétaire. Le GIP aurait ainsi décidé de couper les codes d'accès à l'ISM Interprétariat aux écoles depuis la rentrée 2022.

Ce service répond aux besoins de communication avec les familles non-francophones que nous accueillons en nombre dans les écoles, et plus particulièrement en REP et REP+. Il est indispensable pour mettre en place tous les dispositifs pédagogiques nécessaires à la réussite scolaire de tous-tes les élèves concerné-es. Il l'est également pour renforcer le lien avec les familles qui doivent pouvoir s'investir pleinement dans la scolarité de leurs enfants.

De nombreuses écoles rencontrent des difficultés majeures depuis l'arrêt de ce service pour les entretiens individuels lors des remises de livrets et CSA, pour les PPRE et les réunions d'équipes éducatives, pour les ESS (équipes de suivi de scolarité) et la signature des GEVASCO.

Le SNUipp-FSU demande à ce que des solutions soient trouvées pour que le service d'interprétariat soit de nouveau accessible aux écoles qui en auraient besoin.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Madame la Directrice académique, Madame la Maire de Paris, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Audrey Bourlet de la Vallée et Léa de Boisseuil,  
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU Paris